

L'ACTU DES TROIS CHABOTS

Tout sur l'actualité de JARNAC !



Mairie de JARNAC

☎ : 05.45.81.08.11

☎ : 05.45.35.09.67

Boîte vocale 7/7 : 05.45.81.40.48

✉ : mairie@ville-de-jarnac.fr

🌐 : www.ville-de-jarnac.fr

Bulletin Municipal de Jarnac N° 1 • Mairie de Jarnac, Hôtel de Ville, 16200 Jarnac
Directeur de la Publication : François RABY • Conception, rédaction : Mairie de Jarnac
Impression : Imprimerie DEPLANQUE • Tirage : 2 600 exemplaires • Imprimé sur papier
PEFC • Ne pas jeter sur la voie publique



Le Conseil Municipal

Les Adjoints



Philippe GESSE
Finances



Catherine PARENT
Cadre de Vie



Christophe ROY
Vie Culturelle



Anne MARTRON
Affaires Sociales & solidarité



Pierre DEMONT
Sports, Jeunesse & Loisirs



Céline GANGLOFF
Communication



Claude CHARRIER
Travaux

Les Conseillers Municipaux de la Majorité



Edith LE TANNEUR



Catherine BENOIT



Jean-Noël FORGIT



Sylvie CARLES



Jean FEUILLET



Véronique RINALDI



Jean-Michel ANCELOT



Brigitte CHARRIER



Guy POTTIER



Elisabeth PILLOT



Sébastien BROTIER



Magaly JEAN



Gérard BRISSON

Les Conseillers Municipaux de l'Opposition



Jérôme ROYER



Hélène LOLOUM



Jean-denis BARRE



Malika PERRIER



Philippe PICAUD



Christophe GILLET

Sommaire N° 1

Le nouveau conseil Municipal	2
Edito du Maire	3
Le Budget 2014	4
Les travaux à Jarnac	5
<ul style="list-style-type: none"> • Rue du Chail - Grands Maisons • Rue du de la Société • Rue du Fg Saint Pierre • Le point sur les ronds-points 	
L'éclairage public	6
Le Marché en Fête	6
Le Marché de Jarnac	7
Animations culturelles	8
<ul style="list-style-type: none"> • Fête de la Musique • Cognac Blues Passions • Fête du 14 juillet • Jarnac en fêtes 	
Animations culturelles	9
<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma en plein air • Nuit Romane • Concert baroque • Journée du Patrimoine • Après septembre 	
Focus Communication	10
Le coin des associations	11
Expressions de l'opposition	11
Infos Commune	12
<ul style="list-style-type: none"> • Etat civil • Travaux d'élagage 	

Édito du Maire



Chères Jarnacaises, Chers Jarnacais,

La volonté de changement manifesté par votre vote a conduit à notre élection dès le premier tour!

Merci à toutes et à tous pour cet encouragement que nous faisons nôtre, nous allons le porter avec fierté et détermination en répondant à vos attentes sur le BIEN VIVRE à JARNAC.

La tâche est certes difficile, lourde de responsabilité, mais je l'accomplirai avec enthousiasme, conviction et disponibilité en étant au service de TOUS.

Aujourd'hui, je m'engage avec l'aide de mon équipe, mais aussi de tous ceux et celles qui souhaitent se joindre à nous, à mettre en œuvre notre projet afin qu'ENSEMBLE nous écrivions une nouvelle page de l'histoire de JARNAC.

Les enjeux de demain seront de relever le défi des grandes mutations territoriales et en particulier de privilégier le rattachement de la Région POITOU CHARENTES à l'AQUITAINE.

Mon équipe et moi-même restons à votre écoute, pour qu'ensemble nous construisions le Jarnac de demain. Je tiens des permanences le samedi matin de 9h à 12h, dans le cas où je devrai m'absenter, un adjoint sera là pour me remplacer.

J'ai le plaisir de vous adresser notre premier bulletin municipal, nommé « Les 3 Chabots » en référence à l'emblème de notre ville.

Vous pourrez y découvrir un aperçu de notre début de mandat, les actions menées et à venir.

Bonne lecture !

François RABY,
Maire de Jarnac

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 9 H/12 H - 14 H/17 H

Mardi 9 H/12 H - 14 H/17 H

Mercredi 9 H/12 H - 14 H/17 H

Jeudi 9 H/12 H

Vendredi 9 H/12 H - 14 H/17 H

Samedi 9 H/12 H



Le Budget

Sur proposition de la commission Finances, et après le débat d'orientation budgétaire, le conseil municipal, en date du 6 mars 2014, a adopté le projet de budget pour 2014.

La nouvelle équipe municipale a en charge d'exécuter ce budget. Mis à part quelques modifications mineures dues à l'urgence de certaines situations (pannes, remplacements,...), nous conserverons, bien entendu, les grands équilibres de celui-ci.

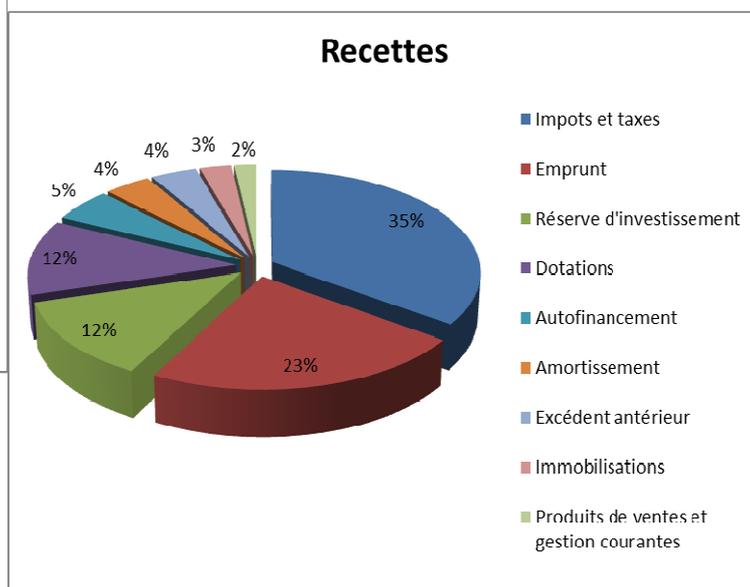
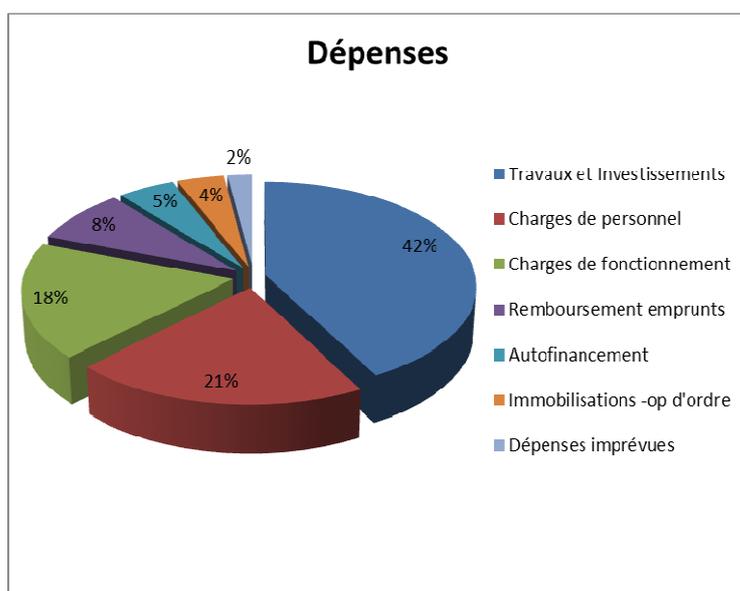
Nous devons respecter les deniers publics, et en faire un bon usage dans l'intérêt des Jarnacais.

Nous devons aussi être économes, d'autant plus que nous sommes avertis que l'Etat va réduire les marges de manœuvre des communes afin qu'elles se tournent le plus possible vers une gestion regroupée de type communauté de communes.

Mais en même temps, nous devons anticiper et prévoir les besoins pour les Jarnacais dans les années à venir. Nous ne devons pas subir. Par exemple, le projet de maison médicale pour notre commune devra devenir une réalité afin d'assurer la protection médicale dont les Jarnacais sont désormais demandeurs. Il faudra bien financer ce projet, nous en reparlerons.

Voici, ci-dessous, en résumé, les chiffres de ce budget 2014.

Dépenses		Recettes	
Travaux et Investissements	3 036 600	Impôts et taxes	2 519 107
Charges de personnel	1 476 000	Emprunt	1 645 581
Charges de fonctionnement	1 297 265	Réserve d'investissement	906 228
Remboursement emprunts	600 750	Dotations	854 002
Autofinancement	350 986	Autofinancement	373 263
Immobilisations -op d'ordre	290 800	Amortissement	290 800
Dépenses imprévues	150 000	Excédent antérieur	282 072
		Immobilisations	197 238
		Produits de ventes et gestion	134 110
total	7 202 401	total	7 202 401





TRAVAUX IMPORTANTS SUR LA VOIRIE

Rue du Chail / Rue des Grand'Maisons

Nous avons programmé la rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau potable de la rue du Chail et des Grand'Maisons. Ces travaux consistent à changer une conduite en fibre de ciment, longue de 300m et servant aux eaux usées. Elle avait déjà été réparée précédemment par l'application d'une membrane intérieure, mais celle-ci n'a résisté que quelques années. Tout cela sera changé par une conduite rigide en matériaux innovants avec une étanchéité sur les regards de visite de 100%.

Ces travaux seront réalisés sans arrêter l'écoulement, du regard amont vers le regard aval, par pompage ce qui permet de changer la section tuyau entre les deux regards dans de bonnes conditions (environ 50m à chaque fois).

Les travaux débuteront le 23 juin 2014

et se termineront au plus tard mi-octobre 2014. Le chantier va perturber la circulation de manière importante : du 30 juin au 8 juillet : blocage du carrefour de la rue Grands Maisons, et de la rue de Bel Air jusqu'à la rue Cholous.

Puis de juin à octobre, le chantier se déplacera tout le long de la rue des Grand'Maisons, rendant parfois inaccessibles les habitations aux riverains pendant une ou deux journées.

L'accès au collège Jean XXIII sera inaccessible aux véhicules pendant cette période. L'arrêt des bus scolaires sera organisé route de Julienne, des adultes accompagneront les enfants jusqu'au collège matin et soir.

Nous nous excusons par avance auprès des riverains de ces rues, pour les désagréments qu'ils auront à subir.

Rue de la Société

Les travaux de la rue de la Société consistent à partir de fin juin en la réalisation d'un réseau pluvial entre la place Charles de Gaulle et la rue des Moulins ainsi que la rénovation complète de la voirie en conservant la rue à double sens comme décidé lors de la dernière commission des travaux.

Rue du Faubourg St-Pierre

Les travaux de la rue du Faubourg Saint-Pierre vont consister dans un premier temps (juin/juillet) à des travaux d'effacement des réseaux aériens (électriques et téléphoniques) et en la réalisation d'un nouvel éclairage public. Puis à partir de septembre/octobre, les travaux seront consacrés à la rénovation de la chaussée et des trottoirs.

LE POINT SUR LES RONDS-POINTS

Nous travaillons activement à la réalisation des ronds-points situés rue Pasteur et avenue d'Ecosse afin de sécuriser la circulation dans notre ville.

Rue Pasteur :

Le désamiantage de la maison située

au 15 rue Pasteur interviendra début juillet 2014, permettant ensuite sa démolition. Ce n'est qu'une fois ces travaux réalisés que nous pourrions débiter la réalisation de ce rond-point.

Avenue d'Ecosse :

Nous sommes actuellement en attente

de l'autorisation de démolition de la maison située à l'angle de l'avenue d'Ecosse et de l'avenue de l'Europe. En parallèle, nous avons, sur demande des Bâtiments de France, sollicité l'étude d'un architecte paysagiste. Les travaux débuteront dès que possible.



L'Éclairage Public

LE RETOUR DE LA LUMIÈRE LA NUIT.

Un de nos engagements premiers était de remettre la lumière la nuit : « c'est chose faite » depuis le 3 avril 2014 l'éclairage a commencé à inonder les rues de Jarnac de minuit à 6 heures.

Depuis la remise en service de l'éclairage, vous avez pu constater quelques dysfonctionnements :

Il y a eu une période d'une semaine et demie d'éclairage de jour lors de l'entretien systématique réalisé par l'entreprise SOBECA. L'entretien se fait deux fois par an (Avril et Novembre).

Nous avons quelques problèmes (Les Champagnolles, Les Chabannes et le lotissement de la Gorre) dus à des dysfonctionnements d'horloges astronomiques sur certains postes d'éclairage public. Une installation

provisoire a été faite sur deux postes en attente du changement des horloges défectueuses. Les autres ont été réparés.

Depuis plus de 15 jours, il n'y a plus de problème à notre connaissance, si vous constatez un dysfonctionnement merci de nous prévenir car l'éclairage public est parfois capricieux...

Respecter nos engagements et être au service de tous, pour nous c'est prendre en compte l'opinion publique dans son ensemble. D'autres jarnacais ne manquent pas d'évoquer comme nous, la nécessité de s'inscrire dans une démarche citoyenne de rigueur budgétaire et d'avoir un réel attrait pour la défense de l'environnement. Pour se faire, nous avons mis à l'étude divers projets faisant appel aux

énergies renouvelables (ampoules basse consommation, panneaux solaires, variateur de tension).

Nous avons déjà pris contact avec le SDEG afin de remplacer les 340 lampes à forte consommation (125 watts / vapeur de mercure) par des lampes économiques LED de 50 ou 70 watts, qui vont permettre de réduire le volume et la consommation, d'autant plus qu'elles sont subventionnées. Un système de réducteur d'intensité va être installé sur l'éclairage du lotissement Saut-Ageasse pour un essai.

Sachez que nous poursuivons un seul but : le mieux vivre à Jarnac.



Le Marché en Fête !

Animation du Centre Ville et Marché Couvert

Les 27, 28 et 29 juin 2014, dans les rues du Centre ville et au Marché Couvert :

PIQTHIU et son « **chaudron** » : animation culinaire sur les produits locaux : les matinées des vendredi 27 et samedi 28. Retransmission en direct sur France Bleu le samedi de 10h à 11h.



RIFIFI : clown sur son triporteur, sculpture de ballons : samedi 28 toute la journée dans les rues et dimanche 29 matin au Marché.

Inauguration du Marché couvert le samedi 12 juillet à 11h.

VILLE DE JARNAC

ANIMATIONS DU NOUVEAU MARCHÉ

3 PANIERS GARNIS À GAGNER

ORGANISÉ PAR LE MARCHÉ ET LES COMMERÇANTS DE L'ACIA

PIQTHIU Chroniqueur à la radio Vendredi 27 juin : le matin Animations en patois Samedi 28 juin : le matin Animations avec de 10 h à 11 h un direct de France BLEU La Rochelle	CLOWN Confleur de ballons Samedi 28 juin Dimanche 29 : le matin L'animation de sculptures de ballons dont rêvent les enfants !
--	---

Le Marché de Jarnac

Autrefois, le marché à Jarnac avait lieu en plein air, sur la place que l'on appelle maintenant « Place de l'Ancien Marché » entre la Grand'Rue et la Rue



Basse. C'est en 1930 que les Halles ont vu le jour sur leur emplacement actuel, où se trouvait auparavant le garage automobile Dereix. Pour la création d'un parking, des immeubles ont dû être détruits. C'est ainsi qu'ont



disparu la Maréchalerie Abélard, l'Épicerie de la famille Sicard, la fabrique des pains de glace de Jules Jacques, l'immeuble Renard.

En 1985, la municipalité décida d'embellir la face Nord du marché qui restait vide suite à la destruction de ces bâtiments. Elle s'adressa à LYRO, artiste peintre, originaire de Jarnac,

plus habitué à la peinture sur toile que sur les murs. Sur le thème des loisirs, l'œuvre de LYRO à la fois de style naïf et BD, d'une dimension assez conséquente (3.4m de hauteur sur 9 m de largeur) vit le jour. Ainsi, les



Jarnacais ont pu durant de longues années retrouver dans cette peinture leur environnement et quelques moments de leur vie quotidienne (coup de Jarnac, l'ancien Château, le Parc, les vignes, la distillerie, les sports)

Au début du marché, les commerçants disposaient de 25 cases. A ce jour, sur 20 cases, nous retrouvons un même panel de produits, en dehors de la boucherie chevaline qui a complètement disparu et d'un commerce de thés et cafés qui lui existe depuis 2 ou 3 ans.

Monsieur J.J. Godon s'est penché sur l'histoire du Marché et nous le remercions de sa collaboration et pour tous ces renseignements. Des souvenirs peuvent également être

partagés avec nos plus anciens commerçants du Marché qui sont toujours en place, comme M. Beau, Mme Hawkins, ou Mme Aubrière.

LA RENAISSANCE

Après plus d'un an de fermeture, notre marché couvert, flambant neuf, ouvre enfin ses portes. Le centre-ville va retrouver un peu d'animation car les clients qui avaient déserté plus ou moins nos quartiers, vont venir découvrir ce nouveau site, à la fois symbole d'un commerce de proximité avec de bons produits, et lieu de rencontres et d'échanges. Le marché provisoire (qui a permis aux commerçants du Marché de poursuivre



leurs activités avec tous les aléas qu'a pu entraîner ce déménagement) a vécu, **VIVE LE NOUVEAU MARCHÉ COUVERT**

Après l'inauguration, l'exposition de photos réalisée par notre photographe Yann Le Quellec et retraçant les travaux de démolition et reconstruction du Marché restera en place quelques jours.

Pour vous rendre au marché et dans le centre-ville, la municipalité met à votre service une navette gratuite pour tous dont vous pourrez retrouver les horaires et points de passage sur le site internet www.ville-de-jarnac.fr ou en Mairie.



Animations Culturelles

FÊTE DE LA MUSIQUE

Venez nombreux nous rejoindre pour la Fête de la Musique. Vous pouvez arpenter les rues de Jarnac afin de découvrir les différents artistes proposés par nos bars, restaurants (programme sur site internet). Musique Electronique dès 21h à l'entrée de l'Hôtel Renard.

Un petit tour sur l'île du Parc à partir de 20h avec un début de soirée animée par les Chanteurs en goguette (chanteur de rues) suivi par le Bal Zèbre (compagnie Anis Trio de Charente).



Nouvelle formule!!!

Le Bal Zèbre vous propose de venir danser des valse, cha-cha, tangos, rocks, swings, etc. dans une ambiance festive garantie sans chenille ni danse des canards !!! **Gratuit**



Irma (Cameroun)



Jonny Lang (USA)



Imelda May (Irlande)

BLUES PASSIONS

Concert d'ouverture le **mardi 1er juillet** sur l'île du Parc – 35 euros l'entrée

Renseignements Cognac Blues Passions : 05 45 36 11 81 / Office tourisme de Jarnac : 05 45 81 09 30

Fête du 14 juillet

Courses pédestres, courses cyclistes, Banda, défilé de canoës, retraite aux flambeaux, manège pour enfants, feu d'artifice, suivi d'un bal populaire.



JARNAC EN FÊTES

Vendredi 1er aout soirée festive place Charles de Gaulle

Dans le cadre du repas de quartier, la compagnie jarnacaise Pantoum et la Ville vous proposent une après-midi et une soirée festive à partir de 16h30. Théâtre,



jonglerie, musique, sculpture etc., apportez votre pique-nique et venez découvrir le travail d'artistes du territoire. La Ville offre l'apéritif !
Gratuit. Buvette sur place.



Animations Culturelles

CINEMA EN PLEIN AIR

Vendredi

8 août

Cinéma en plein air sur l'île du Parc.

En partenariat avec les **Cinéma-niacs Jarnacais**.



NUIT ROMANE A L'EGLISE ST PIERRE

Lundi 25 août

Initiées par la région Poitou-Charentes, on ne présente plus les Nuits Romanes ! Cette année, Jarnac a la chance d'accueillir une soirée exceptionnelle avec le groupe **ARAT KILO** (ethno-jazz), à partir de 21h sur le parvis de l'Eglise.

Gratuit - le concert sera suivi d'un temps convivial avec dégustation de produits locaux.



CONCERT BAROQUE

Vendredi 5 septembre



Dans les jardins de la maison natale de François Mitterrand, avec : **Magalie Poulbot** (luth, guitare baroque) qui présentera des pièces de la renaissance autour de chansons de **Pierre Attaignant** et des danses italiennes: passamezzo et autres saltarellos, pour un voyage en toute intimité au 16e siècle. **François Bourdin** (flûtes à bec) et **Patrick Dufossé** (Orgue) proposeront des pièces de la renaissance jusqu'à la fin de la période Baroque. Pièces séparées et Sonates. Entrée 5 €



JOURNEE DU PATRIMOINE

Samedi 20 septembre



Afin de redécouvrir des sites du centre ville, la mairie vous propose un spectacle déambulatoire sous forme d'enquête : « Qui a tué Lily ? », présenté par la compagnie **Aftobuss** (86).

Départ à 15h de la Mairie (sur inscription préalable), durée : 1h - 1h15

Spectacle gratuit, sur inscription auprès du service culturel de la Mairie de Jarnac au 05 45 81 47 34 / 05 45 81 08 11



APRES SEPTEMBRE ...

Lundi 13 octobre : A 20h30, Auditorium Maurice Ravel, Concert dans le cadre du **festival Piano en Valois**

du 28 au 30 octobre : Après-midis divertissantes pour les enfants à la Salle des Fêtes (vacances de la toussaint), avec du cinéma, des spectacles etc. et un gouter. Programmation en cours.

Samedi 22 novembre : A 20h30 Auditorium Maurice Ravel, spectacle « **comme en 14** » de **Dany LAURENT**, par le **Théâtre de Mercure** (Angoulême). Cette pièce retrace la vie quotidienne de quatre femmes et un jeune homme dans la salle de garde d'un hôpital en décembre 1917.

Ne soyez pas apeurés par le thème, ce spectacle est aux antipodes de la tragédie, il respire la vie et enthousiasmera tous les publics !

Tarif : 3€ / gratuit moins de 18 ans.

Venez nombreux assister à ces spectacles !

Focus Communication

Nous nous sommes engagés à améliorer la communication de la municipalité, et à ce titre nous avons créé une commission dédiée à ce projet. La Commission Communication a pour rôle de :

- Vous informer de façon régulière sur la politique menée,
- Rester à votre écoute, prendre votre avis,
- Promouvoir et Informer sur les événements culturels et sportifs Jarnacais.

Différents moyens sont mis en œuvre pour assurer cette mission :

En Mairie : un point d'information



(hall, accueil), panneau d'affichage

Affichages : panneaux d'affichages Port Poton, Place Donnacona, cité de Saintonge, place Charles de Gaulle et à la Touche), affichage Giraudy en ville, Salle des Fêtes, Pavillon Ravel, Hôtel Renard, affichage chez certains commerçants.

Nouveau site Internet : progressivement nous souhaitons faire de notre site internet l'un des points d'information phare de la ville. Vous pourrez y trouver :

- La revue de presse,
- L'actualité de la ville,

- Les informations sur les élus,
- Les associations,
- Un historique de notre ville,
- Les comptes rendus des conseils municipaux,
- Le bulletin municipal



Page Facebook : « MAIRIE DE JARNAC » page dédiée aux animations sportives et culturelles pour sortir à JARNAC :



N'hésitez pas à y laisser vos commentaires.

Nous souhaitons créer une newsletter mensuelle retraçant les animations jarnacaises. Nous vous invitons tous à vous y inscrire en adressant un mail à l'adresse suivante :

l.thevenoux@ville-de-jarnac.fr

Merci à vous et aux associations de bien vouloir relayer ce message. Nous invitons également l'ensemble des associations à nous faire part régulièrement de leurs manifestations à venir pour insertion dans notre communication.

Pour mener à bien notre mission, **NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !!! Afin de développer un service adapté à vos besoins, nous devons connaître votre opinion.** Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, idées, observations par courrier : Place Jean Jaurès 16200 JARNAC, ou par téléphone au 05.45.81.08.11, sur notre page Facebook ou encore via la boîte mail de la mairie.

Enfin, pendant la campagne électorale nous vous parlons d'un numéro de téléphone pour la gestion des problèmes du quotidien 7/7 et 24/24. Ce numéro est en service, il s'agit du [05.45.81.40.48](tel:05.45.81.40.48), il vous est possible de laisser un message la nuit et le week-end, la journée vous serez mis en relation avec le standard de la mairie. Dans tous les cas un élu ou un agent vous contactera ou se déplacera sous 48h.

JARNAC A VOTRE ECOUTE!!

Le Coin des Associations

Fête des 50 ans de l'ARCHE

Venez fêter cet anniversaire avec les membres de l'Arche La Merci, **le samedi 19 Juillet à Jarnac.**

Grande Fête publique, ouverte à tous, sur la place du Château. Dès 12h : pique-nique tiré du sac, de 14h30 à 19h30 : nombreuses animations gratuites

(show nautique, banda et clowns, stands d'animations, jeu scénique, chants et danses, expo photos)

Venez nombreux pour fêter avec l'ARCHE 50 années de vie et de rencontres »



21 juin : Grand Prix de Canobus sur le plan d'eau organisé par JS Canoë Kayak

28 juin : Gala de fin de saison de JS Gym au COSEC

5 & 6 juillet : Exposition canine à l'hippodrome du Quint

14 juillet : 10 km de Jarnac Athlétisme & courses cyclistes Minimes & Cadets de l'ACJAR

26 juillet : Braderie d'été de l'ACIA

9 août : Exposition de voitures anciennes & concours d'élégance - ACIA

26 août : départ du Tour Poitou Charentes

31 août, 7 & 14 septembre : Courses de chevaux au Quint

13 septembre : Foire aux puces de l'ACIA

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Le mot de JARNAC VIVRE ENSEMBLE :

A la suite des élections municipales qui ont désigné François RABY comme nouveau maire de JARNAC, l'équipe de Jérôme ROYER, JARNAC VIVRE ENSEMBLE, ne peut que souhaiter bonne chance à la nouvelle équipe municipale.

Nous sommes donc maintenant dans les rangs de l'opposition, et nous continuerons à agir pour le bien de Jarnac en restant **constructifs** et **vigilants**.

Constructifs parce que notre vision de la gestion municipale reste avant tout la

recherche permanente du bien commun de la ville et de ses habitants.

Vigilants parce que nous laissons les finances de la ville en excellent état, et nous veillerons à ce que cette situation perdure pendant les 6 années à venir, alors que des enjeux essentiels pour le territoire se préparent et rendront les arbitrages toujours plus difficiles.

Merci aux Jarnacais qui nous ont fait confiance jusqu'à présent : leur soutien nous est précieux. Nous continuerons à nous exprimer par le biais du Bulletin Municipal, mais aussi

par le biais du site internet de la Mairie (www.ville-de-jarnac.fr) où nous avons demandé à avoir notre espace comme la loi le permet.

Nous vous invitons aussi à consulter notre site internet à www.jarnac-vivre-ensemble.fr sur lequel nous commenterons régulièrement les décisions municipales.

L'équipe de Jarnac vivre Ensemble, représentée par : Jérôme Royer, Hélène Loloum, Jean-Denis Barré, Malika Perrier et Philippe Picaud.

Le mot de JARNAC BLEU MARINE :

Pour la première fois, un élu Rassemblement Bleu Marine-Front national est présent au Conseil Municipal de Jarnac.

Peu d'entre vous me connaissent. J'ai fait beaucoup de porte à porte durant la campagne et je concède que la constitution de la liste n'a pas été aisée.

Je remercie les électeurs qui ont permis que je sois élu dans cette instance.

Durant ces premiers Conseils municipaux, je prends mes marques. Les quelques échanges que j'ai eu avec la majorité et l'opposition PS me confortent dans mes positions. Leur politique est la même, l'opposition entre le PS et la majorité n'existe que sur la forme.

L'équipe de notre Maire est néanmoins ouverte au dialogue et reste à l'écoute de mes revendications. C'est un bon présage

pour le bien-être des Jarnacais. Je serai, avec mes colistiers, une force de proposition si modeste soit elle, constructive et consensuelle autant que possible.

Encore merci à vous et soyez sûrs que je ne garde à l'esprit que votre bien-être.

Pour me contacter : c.gillet@ville-de-jarnac.fr

Christophe GILLET - Jarnac Bleu Marine

Infos Commune



DECES

PILLOT René	31 décembre à Châteaubernard
BRETHENOUX Simone née GUILBON	2 janvier à Jarnac
BERTHAUD Madeleine née LEDEUX	7 janvier à Jarnac
MICHAUD Jean-Pierre	13 janvier à Poitiers
ROUAN Marcelle née BLOIN	15 janvier à Jarnac
GOFFARD Micheline née GONDEAU	15 janvier à Jarnac
ROBIN Jean-Paul	20 janvier à Châteauneuf
NANCEY Michel	24 janvier à Cognac
VERGNAULT Arlette	26 janvier à Jarnac
VERGER Léa née BACLE	1er février à Gourville
FRANCOIS Marie-Thérèse née CORBINEAU	18 février à Cognac
COURAUD Suzanne née MICHAUD	19 février à Châteaubernard
DANJOUX Jeanne née VIGNAT	27 février à Saint Michel
JEAN Jacques	28 février à Jarnac
NEVEU Raymonde née CÔNARD	4 mars à Jarnac
LOISEAU Sylvie	11 mars à Poitiers
RICART Claire née FIDON	12 mars à Châteaubernard
DEMAILLE Claude	17 mars à Châteauneuf s/ Chte
DUMAINE Jacqueline née SQUENEL	23 mars à Châteaubernard

ROBICHON Claude	23 mars à Châteaubernard
GODILLOT Marie-France	25 mars à Saintes
LABAT Marie Clémence née LAVALETTE	27 mars à Jarnac
AUGERAUD Maurice	29 mars à Jarnac
MICHENAUD Roland	30 mars à Jarnac
BANQUELS DE MARQUE Marcelle née MARTINET	5 avril à Châteaubernard
LOISEAU Gilberte	7 avril à Saint Michel
CAMUZET Franck	7 avril à Châteaubernard
PRILLEUX Michel	9 avril à Châteaubernard
FORD James	11 avril à Châteaubernard
BRECHOTTEAU Benjamin	12 avril à Saint Michel
FIGON Jacqueline née BLOIS	20 avril à Châteaubernard
LIVERNAY André	27 avril à SaintMichel
THOMAS Pierre	6 mai à Jarnac
MARQUET Kléber	8 mai à Jarnac
MARQUET Jean-Paul	10 mai à Châteaubernard
RIVET Paulette née CAUILLAUD	12 mai à Châteaubernard
DANNEQUIN Marie née VACHEYROUX	25 mai à Jarnac
MARMISSOLLE-DAGUERRE Edouard	27 mai à Jarnac



NAISSANCES

ROSSI JACQUES Mathis	8 novembre à châteaubernard
TESNIERE Nolan	25 décembre à Châteaubernard
THORIN Arthur	12 janvier à Châteaubernard
LIVERNAY Lowys	12 janvier à Châteaubernard
DUDOGNON Aleksander	16 janvier à Shangai (Chine)
MORLET PRIEURE Elodie	14 février à Châteaubernard
PINARD Clémence	1er mars à Châteaubernard
FERREIRA MARTINS Santiago	3 mars à Soyaux
BLANCHARD Mathéo	19 avril à Châteaubernard
DORBE Kélia	20 avril à Châteaubernard
GRANDVEAU Adèle	2 mai à Châteaubernard



MARIAGES

VIGNERON Kéli & PROVOST Françoise	12 avril
MERCERON Damien & VINCENT Emilie	31 mai

Travaux d'élagage

Vous êtes propriétaire ou locataire d'un terrain à proximité du domaine public (trottoirs, routes, chemins). Il vous appartient d'élaguer régulièrement la végétation sur votre propriété, pour éviter que les branches ne surplombent le domaine public.

Avant tout élagage, si vous êtes amené à installer un échafaudage ou une nacelle par exemple, vous devez contacter la mairie pour obtenir l'autorisation d'occuper le domaine public.

Si les branches se situent à moins de 5 mètres des réseaux aériens (électricité, téléphone et éclairage public), vous devez établir une déclaration de travaux auprès de chaque gestionnaire de réseau, puis une déclaration d'intention de commencement de travaux. Ces documents sont disponibles en mairie ou sur le site www.service-public.fr. Sachez que si vous faites appel à une entreprise spécialisée, celle-ci effectue les démarches administratives nécessaires pour votre compte.

Navette

La Navette agrandit son parcours avec un arrêt au hameau de La Touche – devant le square.

Horaires disponibles sur www.ville-de-jarnac.fr et en mairie.